



Association Les Jours Heureux

20, rue Ribera

75016 PARIS

COMPTES ANNUELS 2025

COMPTES CONSOLIDES

Exercice comptable du : 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

Durée : 12 mois

Association Les Jours Heureux

Tél : 01.42.24.91.79 - Fax : 01.45.24.62.78 - Mail : ljh@lesjoursheureux.asso.fr

SOMMAIRE

- BILAN SYNTHETIQUE
- COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE
- ENGAGEMENTS FINANCIERS
 - Etat des emprunts et dettes financières
- ANNEXE LEGALE

***BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT
SYNTHETIQUES***

Bilan Actif des Associations et Fondations
LES JOURS HEUREUX - CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2025 à 12/2025

ACTIF	Brut 2025	Amortissement 2025	Net 2025	Net 2024
Frais d'établissement - I	0	0	0	0
Actif immobilisé		0	0	0
Immobilisation incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	440 507	295 222	145 286	174 788
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrain	1 238 524	111 641	1 126 883	1 134 670
Constructions	30 149 687	18 615 765	11 533 922	12 474 919
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 845 836	4 563 005	1 282 830	1 450 746
Autres immobilisations corporelles	18 068 140	13 456 489	4 611 651	4 888 922
Immobilisations corporelles en cours,avances et acomptes	3 591 703		3 591 703	2 064 651
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	98 644		98 644	91 031
TOTAL II	59 433 041	37 042 122	22 390 919	22 279 727
Actif circulant		0	0	0
Stocks et en cours	0	0	0	0
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 984 989	249 766	6 735 223	6 531 055
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 069 195		1 069 195	1 043 098
Charges constatées d'avance	233 865	0	233 865	352 129
Valeurs mobilières de placement	5 583 175	68 892	5 514 283	5 754 185
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	3 155 209		3 155 209	1 991 629
TOTAL III	17 026 433	318 658	16 707 775	15 672 098
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	76 459 475	37 360 780	39 098 694	37 951 824

Bilan Passif des Associations et Fondations
LES JOURS HEUREUX - CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2025 à 12/2025

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	207 890	207 890
Fonds propres complémentaires	4 096 112	4 096 112
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires	0	0
Fonds propres complémentaires	346 263	346 263
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	2 351 939	2 291 168
Réserves pour projet de l'entité	10 316 212	10 831 939
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>10 115 331</i>	<i>10 631 058</i>
Autres	0	0
Report à nouveau	-4 271 073	-3 578 573
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>-7 068 939</i>	<i>-6 337 976</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 513 272	-1 147 456
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>-1 579 234</i>	<i>-1 246 690</i>
Situation nette (sous total)	11 534 071	13 047 343
Fonds propres consommables	0	0
Subventions d'investissement	2 616 841	2 814 679
Provisions réglementées	1 165 401	1 195 251
TOTAL I	15 316 312	17 057 272
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	0	0
Fonds dédiés	2 413 402	2 138 584
TOTAL II	2 413 402	2 138 584
PROVISIONS		
Provisions pour risques	604 411	421 019
Provisions pour charges	1 919 811	1 993 049
TOTAL III	2 524 222	2 414 067
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	9 083 510	7 171 672
Emprunts et dettes financières diverses	2 774	2 774
Instruments financiers à terme	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 352 189	1 954 461
Dettes des legs ou donations	0	0
Dettes fiscales et sociales	6 680 874	6 267 722
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	162 646	429 475
Autres dettes	543 016	515 796
Produits constatés d'avance	19 750	
TOTAL IV	18 844 759	16 341 901
Ecart de conversion et différence d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	39 098 694	37 951 824

Compte de Résultat des Associations et Fondations
LES JOURS HEUREUX - CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2025 à 12/2025

PRODUITS	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	12 030	12 420
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
<i>dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
Ventes de prestation de service	1 238 248	1 215 708
<i>dont ventes de prestations de service relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	776 423	751 159
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	48 102 952	46 212 080
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	47 889 364	46 053 775
Versements des fondateurs ou conso de la dot consommable		
Ressources liées à la générosité du public	109 189	178 762
<i>Dons manuels</i>	99 189	98 541
<i>Mécénats</i>	10 000	2 500
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	0	77 721
Contributions financières	40 500	33 517
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	551 812	552 190
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Utilisations des fonds dédiés	393 584	196 650
Autres produits	470 663	320 101
TOTAL I	50 918 979	48 721 428
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	12 751 206	12 297 584
Aides financières	2 000	2 000
Impôts, taxes et versements assimilés	2 829 598	2 756 903
Salaires	23 088 872	22 332 101
Cotisations sociales	10 011 015	9 650 394
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 497 749	2 415 122
Dotations aux provisions	442 677	223 636
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	12 093	0
Report en fonds dédiés	644 556	146 610
Autres Charges	228 403	307 342
TOTAL II	52 508 168	50 131 691
1.RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 589 190	-1 410 264
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	305 943	208 280
Reprises sur dépréciations et provisions	80 910	99 205
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL III	386 853	307 485
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	68 892	80 910
Intérêts et charges assimilées	192 251	142 681
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	63 530	49 003
TOTAL IV	324 674	272 594
2.RESULTAT FINANCIER (III-IV)	62 180	34 891
3.RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-1 527 010	-1 375 372

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels	29 850	256 527
TOTAL V	29 850	256 527

CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles		14 811
TOTAL VI		14 811

4.RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	29 850	241 717
---------------------------------------	---------------	----------------

Participation des salariés aux resultats (VII)	0	0
Impôts sur les benefices (VIII)	16 112	13 800

Total des produits (I+III+V)	51 335 682	49 285 441
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	52 848 954	50 432 896

EXCEDENT OU DEFICIT	-1 513 272	-1 147 456
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>-1 579 234,19</i>	<i>-1 246 689,63</i>

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	0	0

CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLANTAIRES EN NATURES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0

ENGAGEMENTS FINANCIERS

ETABLISSEMENTS DE CREDIT OU PRETEUR		TAUX (teg)	ECHEANCES		CREDIT CONSENTI	REMBOURSEMENTS		DETTE VIVANTE	REMBOURSEMENT DE LA DETTE VIVANTE								
			PREMIERE	DERNIERE		ANTERIEURS	DE L'EXERCICE		A MOINS UN AN	DE 1 A 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS						
A UN AN MAXIMUM A L'ORIGINE																	
<u>INTERETS COURUS</u> sur frais bancaires sur emprunts											18 216,48	18 216,48	18 216,48				
<u>DECOUVERTS BANCAIRES</u> BNP - intérêts courus											3 780,00	3 780,00	3 780,00				
											21 996,48	21 996,48	21 996,48	0,00	0,00		
A PLUS D'UN AN A L'ORIGINE																	
Mas de Noiseau - Emprunt BNP (substitution CFF)											1 658 578,34	1 543 349,09	115 229,25	0,00	0,00	0,00	
Mas d'Epinay - Caisse des dépôts IDF - Extension accueil temporaire											230 000,00	158 963,79	14 567,38	56 468,83	15 237,49	41 231,34	0,00
Fam C-A. Houette - BNP Paribas (substitution Dexia 7 M€)											5 911 007,14	1 804 078,49	251 076,49	3 855 852,16	255 499,24	1 067 803,73	2 532 549,19
- BNP Paribas (substitution Dexia 1.125 M€)											1 125 000,00	681 279,49	115 659,52	328 060,99	117 579,74	210 481,25	0,00
Foyer E. & P. Faveris - CAJ - Emprunt BNP - délocalisation CAJ											450 000,00	301 602,72	33 240,58	115 156,70	34 249,07	80 907,63	0,00
- Emprunt BNP - normes sécurité											650 000,00	527 430,83	70 027,49	52 541,68	52 541,68	0,00	0,00
Foyer Kellermann - Emprunt BNP - Foyer HLM site Italie											1 300 000,00	70 382,45	72 084,11	1 157 533,44	74 234,24	319 749,87	763 549,33
- Emprunt BNP - Restructuration cuisine+rdc											3 545 899,44	0,00	50 000,00	3 495 899,44	206 714,06	937 306,37	2 351 879,01
											14 870 484,92	5 087 086,86	721 884,82	9 061 513,24	756 055,52	2 657 480,19	5 647 977,53
TOTAL GENERAL											14 892 481,40	5 087 086,86	721 884,82	9 083 509,72	778 052,00	2 657 480,19	5 647 977,53

ANNEXE LEGALE

Annexe légale

Au Bilan de l'exercice clos
Le 31 décembre 2025

Et au Compte de Résultat, sous forme de liste,
Du 01/01/2025 au 31/12/2025

☞ Total du bilan LES JOURS HEUREUX	39.098.694 €
☞ Résultat de l'exercice (Excédent)	- 1.513.272 €
☞ Durée de l'Exercice	12 mois

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Principes et Méthodes comptables

Présentation de l'entité

Déclaration : Journal Officiel du 5 janvier 1973

Association reconnue d'utilité publique, Décret du 3/12/2014

Présidente du Conseil d'Administration : Madame Yvonne Kaspers

Directrice générale : Madame Anne-Sophie Olivier

L'association accueille, héberge et accompagne dans la vie quotidienne 626 adultes au sein de ses foyers. Ce sont principalement des adultes handicapés mentaux avec ou sans troubles associés.

Avec le CAMSP, elle accompagne 250 enfants de 0 à 6 ans en journée pour des consultations.

Aussi, ses buts sont de venir en aide aux familles par des informations et des conseils. Elle met en œuvre tout ce qui est nécessaire pour le meilleur développement intellectuel, moral et physique des personnes. Elle aide à l'autonomie, à l'insertions sociale, à l'accès au travail, à la culture et aux loisirs.

Avec sa maison de vacances à Sougé Le Ganelon, elle propose des transferts d'activité et des vacances adaptées organisées à destination des handicapés.

Pour réaliser son objet social, l'association dispose de moyens humain (environ 650 salariés), matériel (10 sites foyers, CAJ et MAS + 1 CAMSP + 1 maison de vacances + 1 institut de formation + 1 siège associatif), et financier avec un budget de 49 M€ dont plus de 98 % proviennent de fonds publics.

① Principes Généraux

Les documents dénommés Etats Financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

Ces documents forment un tout indissociable et sont certifiés en tant que tels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2022-06 modifiant le règlement 2014-03, du règlement 2023-03, et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement ANC n°2018-06 modifié par le règlement ANC n°2020-08 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels ;
- Du règlement ANC n° 2019-04 relatif aux organismes gérants des établissements sociaux et médico-sociaux ;
- De la nomenclature des comptes prévue dans l'instruction M22 et publiée dans l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, dit M22bis.

② Changement de Méthodes comptables

A compter du 1^{er} janvier 2025, L'application pour la première fois du règlement ANC n° 2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03 et du règlement ANC n° 2023-03, article 5, entraîne des changements de comptabilisation et de présentation.

Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En termes de résultat exceptionnel :
 - Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
 - Les quotes-parts de subventions d'investissement virés au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
 - Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation)
- Suppression des transferts de charge dans le résultat d'exploitation et le résultat financier.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :
 - Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
 - Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions.

- Présentation du bilan :
 - Les frais d'établissements sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
 - Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
 - Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

② Bis – Faits Significatifs de l'Exercice

- Il n'y a pas de fait majeur à signaler au cours de l'exercice.

② Ter - Les Méthodes Comptables Utilisées

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

☞ Immobilisations Corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés selon le système linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée.

Règles comptables relatives aux Actifs et aux Amortissements

Les immobilisations corporelles sont ventilées en fonction des éléments principaux qui les composent (composants) et qui ont une durée réelle utilisation différente de l'immobilisation principale. Seuls les composants représentant un élément substantiel d'une immobilisation doivent être modifiés.

Ainsi, les immobilisations décomposables à l'origine sont amorties sur la durée réelle d'utilisation propre à chaque composant. Les durées retenues sont précisées dans le tableau des amortissements.

Particularité sur le mode de financement :

La méthode classique : nous avons recours aux amortissements pour renouveler notre parc d'immobilisations. Par ailleurs, nos autorités de tarification et d'autres partenaires financent certaines immobilisations grâce à des enveloppes budgétaires nommées subventions ou CNR (crédit non reconductible) ou par des fonds privés qui viennent en contre partie de nos investissements.

Nous considérons trois types d'apports :

- Les Apports, sans droit de reprise.
- Les Apports, avec droit de reprise.
- Les contributions financières et fonds destinés à renforcer les fonds propres.

Créances.

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée, le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs Mobilières de Placement.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée, le cas échéant, lorsque le risque de perte à terme est avéré. Au 31/12/2025 :

Les plus-values latentes sur valeurs mobilières sont de + 80.910 €.

Les moins-values latentes sur valeurs mobilières s'élèvent à – 68.892 €.

Les placements sont principalement composés de livret A, B, et de compte titres.

Sans le changement d'estimation, l'association aurait constaté une moins-value latente de 119 K€, soit une différence de 51 K€ avec la moins-value actuellement constatée dans les comptes.

3 Informations Complémentaires

Les spécificités relatives aux traitements comptables :

- a) - Du résultat de l'Association.
- b) - Des provisions et fonds dédiés.
- c) – De la présentation spécifiques de certains comptes de résultats.
- d) – Des autres informations.

a) - Le Résultat de l'Association.

Un CPOM Régional IDF constitué de tous les établissements de l'association a été signé pour 5 ans à date d'effet au 1^{er} janvier 2022 et recouvre la période 2022-2026.

Le résultat de l'exercice 2025 correspond aux charges et produits engagés durant l'année.

Soit :

- **Résultat comptable global = - 1.513.272 €,**
- Résultat esms Cpom Régional = - 1.486.665 €,
- Résultat hors Cpom en gestion contrôlée = - 92.570 € (détail tableau ci-dessous),

ESMS	Résultat comptable	Variation CP	Reprises excédents ou déficit antérieurs, ou rejet dépenses	Résultat administratif à affecter
Siège Social	-92 570	24 723	0	-67 847
Total gestion contrôlée =	-92 570	24 723	0	-67 847

- Résultat en gestion libre = + 65.962 €.

b) -Les Provisions et les fonds dédiés

<u>Les provisions réglementées</u> : Une partie a été partiellement utilisée en 2025. Le montant s'élève à :	1.165.401 €
<u>Les provisions pour risques</u> . Il s'agit principalement de provisions pour faire face à des litiges salariés. Le montant s'élève à :	604.411 €
<u>Les provisions pour charges</u> . Il s'agit principalement des provisions retraite IFC, pour un montant de :	1.919.811 €
<u>Les fonds dédiés et reportés</u> : Ils permettent de suivre les recettes perçues dans le cadre de dépenses futures, de la formation et autres dons et legs :	2.413.402 €

c) – Autres informations**Informations relatives à la rémunération des dirigeants :**

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés n'ont pas perçu de rémunération en 2025. Ils exercent leur mission bénévolement.

Informations relatives aux honoraires du Commissaire aux Comptes :

En application des dispositions de l'article R. 123-198 du Code de Commerce, relatif aux obligations comptables applicables aux personnes morales, le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice doit être mentionné dans les états financiers.

Pour 2025, le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes sur l'exercice écoulé est comptabilisé pour 51.438 € TTC.

Evènements postérieurs à la-clôture :

Néant.

4) Etats annexes

4-1) TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Virement poste à poste/transfert	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement - 1 -	0				0
Immobilisations incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles	451 934	3 680	15 107		440 507
Immobilisations incorporelles en cours	0				0
Total 2	451 934	3 680	15 107	0	440 507
Immobilisations corporelles					
Terrains	1 238 524				1 238 524
Constructions	30 149 687				30 149 687
Inst. techniques, matériel et outillage	5 834 232	188 431	176 827		5 845 836
Inst. générales, aménagt divers	13 563 933	468 142	299 670	86 625	13 819 031
Matériel de transport	833 823		12 791		821 032
Matériel de bureau et informatique	1 206 440	140 854	72 356		1 274 938
Mobilier	2 139 186	42 396	132 166		2 049 416
Autres	136 172	6 357	38 807		103 722
Immob corporelles en cours	2 017 201	1 579 306	0	-32 257	3 564 250
Avances et acomptes	47 449	34 652	280	-54 368	27 453
Total 3	57 166 648	2 460 138	732 896	0	58 893 890
Immobilisations financières					
Participations	0				0
Prêts	0				0
Autres titres et immob financières	91 032	10 462	2 850		98 644
Total 4	91 032	10 462	2 850	0	98 644
Total général 1+2+3+4	57 709 613	2 474 280	750 853	0	59 433 041

4-2) TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement / fourchette retenue	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés début exercice	Augmentations	Diminutions	Virement poste à poste/transfert	Amortissements cumulés fin exercice
Frais d'établissement - 1 -			0				0
Immobilisations incorporelles							
Autres immobilisations incorporelles	3 à 8 ans	Linéaire	277 147	33 182	15 107		295 221
Total 2			277 147	33 182	15 107	0	295 221
Immobilisations corporelles							
Agencements et aménagements de terrains	15 ans	Linéaire	103 854	7 786			111 640
Constructions	8 à 50 ans	Linéaire & dérogatoire	17 674 768	942 633		-1 635	18 615 765
Inst. techniques, matériel et outillage	5 à 30 ans	Linéaire	4 383 485	359 333	176 826	-2 987	4 563 005
Inst. générales, aménagt divers	3 à 20 ans	Linéaire	9 302 281	751 723	287 577		9 766 427
Matériel de transport	3 à 10 ans	Linéaire	713 812	52 243	12 791		753 264
Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans	Linéaire	946 787	117 152	72 356	4 622	996 205
Mobilier	2 à 10 ans	Linéaire	1 910 873	76 138	132 166		1 854 846
Autres	3 à 10 ans	Linéaire	116 881	7 674	38 807		85 748
Total 3			35 152 742	2 314 681	720 522	0	36 746 901
Total général 1+2+3			35 429 889	2 347 863	735 629	0	37 042 122

4-3) TABLEAU DES PROVISIONS

Situations et mouvements Rubriques	Solde en début d'exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Virement de poste à poste	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	1 195 250		29 850		1 165 401
Provisions pour risques	421 019	393 549	210 157		604 411
Provisions pour charges	1 993 049	49 128	122 366		1 919 811
TOTAL	3 609 318	442 677	362 373	0	3 689 623

4-4) TABLEAU DES PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS

NATURE DES DEPRECIATIONS	Solde en début exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Virement de compte à compte	Solde en fin exercice
Immobilisations incorporelles	0				0
Immobilisations corporelles	0				0
Immobilisations financières	0				0
Stocks et en cours	0				0
Créances	319 169	149 886	219 289		249 766
Autres dépréciations	80 910	68 892	80 910		68 892
TOTAL	400 079	218 778	300 199	0	318 658

4-5) TABLEAU DES FONDS PROPRES

NATURE DES FONDS PROPRES	Solde en début d'exercice	Affectation de résultat	Augmentation	Diminution	Solde en fin d'exercice
FONDS PROPRES					
Fonds associatifs sans droit de reprise					
- Apports sans droit de reprise					
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables					
- statutaires	207 890				207 890
- Complémentaire	4 096 112				4 096 112
Fonds associatifs avec droit de reprise					
- statutaires					
- Complémentaire	346 263				346 263
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Statutaires ou contractuelles	2 291 167	60 771			2 351 939
Réserves pour projet de l'entité	10 831 939	-515 727			10 316 213
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	10 631 058	-515 727			10 115 331
Autres réserves					
Report à nouveau	-3 578 573	-692 500			-4 271 073
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	-6 337 975	-730 963			-7 068 938
Résultat de l'exercice	-1 147 456	1 147 456		1 513 272	-1 513 272
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	-1 246 690	1 246 690		1 579 234	-1 579 234
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
- Apports					
- Résultat sous contrôles de tiers financeurs					
SITUATION NETTE	13 047 343	0		1 513 272	11 534 071
Subventions d'investissements	2 814 679		800	198 638	2 616 840
PROVISIONS REGLEMENTEES	1 195 250			29 850	1 165 400
Pour réserve de trésorerie	675 250				675 250
Pour renouvellement des immobilisations					
Amortissements dérogatoires	341 995			29 850	312 146
Différence sur réalisations d'éléments d'actif	178 005				178 005
Autres provisions réglementées					
Immobilisations grevées de droit					
TOTAL (I)	17 057 272	0	800	1 741 760	15 316 312

4-6) TABLEAU DES FONDS DEDIES

Variation des fonds dédiés issus de :	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Augmentation	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
				Montant global	Dont remboursements		Montant global	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (194)								
* CNR ARS / FAM C-A. Houette	26 569			2 468			24 101	
* CNR ARS / FAM Jean Faveris	1 465			1 465			0	
* CNR ARS / CAMSP	7 555			7 000			555	
* CNR ARS / MAS Epinay	38 405		49 806	4 200			84 011	
* CNR ARS / MAS J-P. Boudet	76 911		198 270	215 456			59 725	
Total	150 905	0	248 076	230 589	0	0	168 392	0
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS (192)								
* Ville de Paris / Foyer Kellermann	24 000			8 000			16 000	
* CNR ARS / FAM C-A. Houette	28 397		38 736	3 672			63 461	
* CNR ARS / FAM Jean Faveris	97 866		14 280	21 249			90 897	
* Maison de Pénélope (2015)	8 000						8 000	8 000
* CNR ARS / MAS Epinay	1 005 204		217 386	50 015			1 172 575	
* CNR ARS / MAS J-B. Boudet	83 839		139 424	16 942			206 321	
* CNR ARS / CAMSP	9 168			1 517			7 651	
Total	1 256 473	0	409 826	101 395	0	0	1 564 905	8 000
Contributions financières d'autres organismes (195)								
* CCAH / MAS Epinay	228 572			14 286			214 286	
* ADJH / Siège social	3 600			800			2 800	
* CCAH / Foyer de Nanterre	191 856			27 408			164 448	
* APEI / Foyer de Nanterre	23 334			3 333			20 001	
* Fondation Kahn / Maison de Sougé	436			436			0	
* Assoc°/Foyer Bercy Les Pleiades	27 085			4 382			22 702	
* FAM C-A. Houette	0		500				500	
* Assoc° / Foyer JL Calvino	20 500			20 500			0	
* Foyer JL Calvino	0		20 500	3 205			17 295	
* FAM Jean Faveris	0		10 000	139			9 861	
Total	495 382	0	31 000	74 489	0	0	451 893	0
Ressources liées à la générosité du public (196)								
Dons manuels								
* Dons Vie Associative	148 191						148 191	148 191
Dons affectés								
* Dons affectés MAS Epinay	50 001						50 001	50 001
Legs et donations								
* Legs Foyer J-L. Calvino	9 150			890			8 260	0
* Legs Foyer Bercy	28 482			6 721			21 761	0
Total	235 824	0	0	7 611	0	0	228 213	198 192
TOTAL FONDS DEDIES	2 138 584	0	688 902	414 084	0	0	2 413 402	206 192

4-7) TABLEAU DES EFFECTIFS MOYENS

EFFECTIFS MOYEN (En Etp)	Cadre	Agent de maitrise	Employé	Totaux
Effectif annuel moyen 2025 (En nb de personnes physiques présentes le dernier jour du mois)	69	62	551	682

4-8) ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an			Échéances à moins 1 an	Échéances	
							à plus 1 an	à plus 5 ans
<u>Créances de l'actif immobilisé</u>				Emprunts obligataires convertibles (2)				
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires				
Prêts (1)				Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Autres	98 644		98 644	- à 2 ans au maximum à l'origine	9 083 510	778 052	2 657 480	5 647 978
				- à plus de 2 ans à l'origine				
<u>Créances de l'actif circulant</u>				Emprunts et dettes financières divers (2)	2 774			2 774
Créances clients et comptes rattachés	6 984 989	6 984 989		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 352 189	2 352 189		
Créances reçues par legs ou donations	0			Dettes fiscales et sociales	6 680 874	6 680 874		
Autres	1 069 195	1 069 195		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	162 646	162 646		
Charges constatées d'avances	233 865	233 865		Autres dettes	543 016	543 016		
				Produits constatés d'avance	19 750	19 750		
TOTAL	8 386 694	8 288 050	98 644	TOTAL	18 844 759	10 536 527	2 657 480	5 650 752
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice :	2 633 875			
Prêts récupérés en cours d'exercice				Emprunts remboursés en cours d'exercice :	721 885			

4-9) PRODUITS A RECEVOIR

- Créances usagers / financeurs = 1.002.706 €.
- Créances autres = 72.101 €.
- Cbam ijss = 152.678 €.
- Intérêts courus = 0 €.

4-10) CHARGES A PAYER

- Intérêts courus sur emprunts = 18.216 €.
- Intérêts courus à payer = 3.780 €
- Fournisseurs-Fnp = 694.968 €.
- Dettes sociales = 4.363.546 €.
- Dettes fiscales = 0 €.
- Autres charges à payer = 0 €.

4-11) RESULTAT EFFECTIF

RESULTAT EFFECTIF GLOBAL	Exercice N	Exercice N-1
RESULTAT COMPTABLE	-1 513 272	-1 147 456
Reprise du résultat antérieur	0	0
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	-1 513 272	-1 147 456
<i>Dont résultat effectif sous gestion propre</i>	65 962	99 234
<i>Dont résultat effectif sous gestion contrôlée</i>	-1 579 234	-1 246 690

4-12) DETAILS DES FINANCEMENTS PUBLICS RECUS

Financements publics en K€	Union Européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	ARS	Autres	Total
Concours publics			25 725	9	18 637	3 518	47 889
Subventions d'exploitation					5	11	16
TOTAL	0	0	25 725	9	18 642	3 529	47 905
Subventions d'investissements							0
TOTAL	0	0	25 725	9	18 642	3 529	47 905

4-13) TABLEAUX DES FONDS REPORTEES

FONDS REPORTEES	A l'ouverture de l'exercice	Augmentations exercice	Diminutions exercice	Virement compte à compte	Solde fin exercice
Fonds reportés liés aux legs	0				
Fonds reportés liés aux donations	0				
TOTAL	0				0

4-14) TABLEAUX DE DETAILS DES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCE VIE

Il n'y a pas eu d'opération de cette nature sur l'exercice 2025.

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'art. 213-9 Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations	
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Report en fonds reportés liés aux legs et donations.	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	0,00

5) INFORMATION CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (bénévolats, mises à disposition, etc...)

L'association fait appel à des bénévoles au siège ainsi que dans les établissements.

Depuis la crise sanitaire Covid-19, les bénévoles ont été beaucoup moins présents voire absents en cette année 2025. Le montant de l'engagement est donc non significatif pour les comptes 2025.

6) ENGAGEMENTS HORS BILAN

- **Les engagements financiers :**

Dettes garanties par des sûretés réelles : néant.

Engagements reçus : néant.

- **Les engagements retraite :**

L'association comptabilise son engagement en termes d'indemnités de fin de carrière selon la méthode actuarielle sur l'ensemble des salariés.

L'estimation de la provision globale s'élève à 1.873.580 €, tenant compte de la convention collective du 15 mars 1966.

L'intégralité de ce passif social est portée dans les comptes 2025.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : entre 60 et 64 ans.
- Taux de cotisations sociales : 53,2 %.
- Taux de turn-over : de 0,2 % à 99,6 % selon les tranches d'âge de 20 à 70 ans.
- Taux de progression des salaires : 2 %.
- Taux d'actualisation : 3,96 %.
- Table réglementaire de mortalité INSEE 2012-2016.

- Les contrats de crédit-bail :

Il y a 3 contrats en cours au 31/12/2025 avec Natiocrédimurs – BNP :

Contrat de crédit-bail	Biens	Date	Durée (en mois)	Valeur à la signature du contrat ttc	Coût d'entrée à l'actif	Dotation aux amortissements théoriques		Valeur nette	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel ttc
						De l'exercice	Cumulées		De l'exercice	Cumulées	< 1 an	de 1 an à 5 ans	> 5 ans	
Natio crédit murs - BNP	Kangoo Techno - Nanterre Kangoo VP - Nanterre Jogger Extrême - FBL	19/12/2023	60	27 736,96	27 393,96	5 478,79	10 957,58	16 436,38	5 538,10	11 796,20	5 800,80	11 601,60	0,00	2 826,91
Natio crédit murs - BNP		19/12/2023	60	26 946,11	26 946,11	5 389,22	10 778,44	16 167,67	5 281,32	11 244,42	5 529,36	11 058,72	0,00	2 694,61
Natio crédit murs - BNP		27/12/2023	60	23 499,76	23 202,76	4 640,55	9 281,10	13 921,66	5 067,82	10 205,12	4 856,88	9 713,76	0,00	2 359,99
Total				78 182,83	77 542,83	15 508,57	31 017,13	46 525,70	15 887,24	33 245,74	16 187,04	32 374,08	0,00	7 881,51

ASSOCIATION LES JOURS HEUREUX
Association loi 1901

Siège social : 20 rue Ribéra – 75016 Paris
SIREN : 311 209 589

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

ASSOCIATION LES JOURS HEUREUX
Association loi 1901

Siège social : 20 rue Ribéra – 75016 Paris
SIREN : 311 209 589

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Jours Heureux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthodes comptables » de l'annexe qui expose les changements de comptabilisation et de présentation relatifs à la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-bois, le 11 juin 2026

Les Commissaires aux Comptes
Léo Jégard & Associés
Représenté par,

Thibault DAVID
Associé

Bilan Actif des Associations et Fondations

LES JOURS HEUREUX - CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2025 à 12/2025

ACTIF	Brut 2025	Amortissement 2025	Net 2025	Net 2024
Frais d'établissement - I	0	0	0	0
Actif immobilisé		0	0	0
Immobilisation incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	440 507	295 222	145 286	174 788
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrain	1 238 524	111 641	1 126 883	1 134 670
Constructions	30 149 687	18 615 765	11 533 922	12 474 919
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 845 836	4 563 005	1 282 830	1 450 746
Autres immobilisations corporelles	18 068 140	13 456 489	4 611 651	4 888 922
Immobilisations corporelles en cours,avances et acomptes	3 591 703		3 591 703	2 064 651
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	98 644		98 644	91 031
TOTAL II	59 433 041	37 042 122	22 390 919	22 279 727
Actif circulant		0	0	0
Stocks et en cours	0	0	0	0
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 984 989	249 766	6 735 223	6 531 055
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 069 195		1 069 195	1 043 098
Charges constatées d'avance	233 865	0	233 865	352 129
Valeurs mobilières de placement	5 583 175	68 892	5 514 283	5 754 185
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	3 155 209		3 155 209	1 991 629
TOTAL III	17 026 433	318 658	16 707 775	15 672 098
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	76 459 475	37 360 780	39 098 694	37 951 824

Bilan Passif des Associations et Fondations
LES JOURS HEUREUX - CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2025 à 12/2025

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	207 890	207 890
Fonds propres complémentaires	4 096 112	4 096 112
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires	0	0
Fonds propres complémentaires	346 263	346 263
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	2 351 939	2 291 168
Réserves pour projet de l'entité	10 316 212	10 831 939
<i>dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>10 115 331</i>	<i>10 631 058</i>
Autres	0	0
Report à nouveau	-4 271 073	-3 578 573
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>-7 068 939</i>	<i>-6 337 976</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 513 272	-1 147 456
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>-1 579 234</i>	<i>-1 246 690</i>
Situation nette (sous total)	11 534 071	13 047 343
Fonds propres consommables	0	0
Subventions d'investissement	2 616 841	2 814 679
Provisions réglementées	1 165 401	1 195 251
TOTAL I	15 316 312	17 057 272
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	0	0
Fonds dédiés	2 413 402	2 138 584
TOTAL II	2 413 402	2 138 584
PROVISIONS		
Provisions pour risques	604 411	421 019
Provisions pour charges	1 919 811	1 993 049
TOTAL III	2 524 222	2 414 067
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	9 083 510	7 171 672
Emprunts et dettes financières diverses	2 774	2 774
Instruments financiers à terme	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 352 189	1 954 461
Dettes des legs ou donations	0	0
Dettes fiscales et sociales	6 680 874	6 267 722
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	162 646	429 475
Autres dettes	543 016	515 796
Produits constatés d'avance	19 750	
TOTAL IV	18 844 759	16 341 901
Ecart de conversion et différence d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	39 098 694	37 951 824

Compte de Résultat des Associations et Fondations		
LES JOURS HEUREUX - CONSOLIDATION - Périodes de : 01/2025 à 12/2025		
PRODUITS	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	12 030	12 420
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
<i>dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
Ventes de prestation de service	1 238 248	1 215 708
<i>dont ventes de prestations de service relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	776 423	751 159
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	48 102 952	46 212 080
<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	47 889 364	46 053 775
Versements des fondateurs ou conso de la dot consommable		
Ressources liées à la générosité du public	109 189	178 762
<i>Dons manuels</i>	99 189	98 541
<i>Mécénats</i>	10 000	2 500
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	0	77 721
Contributions financières	40 500	33 517
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	551 812	552 190
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Utilisations des fonds dédiés	393 584	196 650
Autres produits	470 663	320 101
TOTAL I	50 918 979	48 721 428
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	12 751 206	12 297 584
Aides financières	2 000	2 000
Impôts, taxes et versements assimilés	2 829 598	2 756 903
Salaires	23 088 872	22 332 101
Cotisations sociales	10 011 015	9 650 394
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 497 749	2 415 122
Dotations aux provisions	442 677	223 636
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	12 093	0
Report en fonds dédiés	644 556	146 610
Autres Charges	228 403	307 342
TOTAL II	52 508 168	50 131 691
1.RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 589 190	-1 410 264
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	305 943	208 280
Reprises sur dépréciations et provisions	80 910	99 205
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL III	386 853	307 485
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	68 892	80 910
Intérêts et charges assimilées	192 251	142 681
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	63 530	49 003
TOTAL IV	324 674	272 594
2.RESULTAT FINANCIER (III-IV)	62 180	34 891
3.RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-1 527 010	-1 375 372
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels	29 850	256 527
TOTAL V	29 850	256 527
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles		14 811
TOTAL VI		14 811
4.RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	29 850	241 717
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	16 112	13 800
Total des produits (I+III+V)	51 335 682	49 285 441
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	52 848 954	50 432 896
EXCEDENT OU DEFICIT	-1 513 272	-1 147 456
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>-1 579 234,19</i>	<i>-1 246 689,63</i>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0

Annexe légale

Au Bilan de l'exercice clos
Le 31 décembre 2025

Et au Compte de Résultat, sous forme de liste,
Du 01/01/2025 au 31/12/2025

☞ Total du bilan LES JOURS HEUREUX	39.098.694 €
☞ Résultat de l'exercice (Excédent)	- 1.513.272 €
☞ Durée de l'Exercice	12 mois

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Principes et Méthodes comptables

Présentation de l'entité

Déclaration : Journal Officiel du 5 janvier 1973
Association reconnue d'utilité publique, Décret du 3/12/2014
Présidente du Conseil d'Administration : Madame Yvonne Kaspers
Directrice générale : Madame Anne-Sophie Olivier

L'association accueille, héberge et accompagne dans la vie quotidienne 626 adultes au sein de ses foyers. Ce sont principalement des adultes handicapés mentaux avec ou sans troubles associés.

Avec le CAMSP, elle accompagne 250 enfants de 0 à 6 ans en journée pour des consultations.

Aussi, ses buts sont de venir en aide aux familles par des informations et des conseils. Elle met en œuvre tout ce qui est nécessaire pour le meilleur développement intellectuel, moral et physique des personnes. Elle aide à l'autonomie, à l'insertion sociale, à l'accès au travail, à la culture et aux loisirs.

Avec sa maison de vacances à Sougé Le Ganelon, elle propose des transferts d'activité et des vacances adaptées organisées à destination des handicapés.

Pour réaliser son objet social, l'association dispose de moyens humains (environ 650 salariés), matériels (10 sites foyers, CAJ et MAS + 1 CAMSP + 1 maison de vacances + 1 institut de formation + 1 siège associatif), et financiers avec un budget de 49 M€ dont plus de 98 % proviennent de fonds publics.

① Principes Généraux

Les documents dénommés Etats Financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

Ces documents forment un tout indissociable et sont certifiés en tant que tels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2022-06 modifiant le règlement 2014-03, du règlement 2023-03, et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement ANC n°2018-06 modifié par le règlement ANC n°2020-08 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels ;
- Du règlement ANC n° 2019-04 relatif aux organismes gérants des établissements sociaux et médico-sociaux ;
- De la nomenclature des comptes prévue dans l'instruction M22 et publiée dans l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, dit M22bis.

② Changement de Méthodes comptables

A compter du 1^{er} janvier 2025, L'application pour la première fois du règlement ANC n° 2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03 et du règlement ANC n° 2023-03, article 5, entraîne des changements de comptabilisation et de présentation.

Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En termes de résultat exceptionnel :
 - Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
 - Les quotes-parts de subventions d'investissement virés au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
 - Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation)
- Suppression des transferts de charge dans le résultat d'exploitation et le résultat financier.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :
 - Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
 - Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions.

- Présentation du bilan :
 - Les frais d'établissements sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
 - Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
 - Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

② Bis – Faits Significatifs de l'Exercice

- Il n'y a pas de fait majeur à signaler au cours de l'exercice.

② Ter - Les Méthodes Comptables Utilisées

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

 Immobilisations Corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés selon le système linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée.

Règles comptables relatives aux Actifs et aux Amortissements

Les immobilisations corporelles sont ventilées en fonction des éléments principaux qui les composent (composants) et qui ont une durée réelle utilisation différente de l'immobilisation principale. Seuls les composants représentant un élément substantiel d'une immobilisation doivent être modifiés.

Ainsi, les immobilisations décomposables à l'origine sont amorties sur la durée réelle d'utilisation propre à chaque composant. Les durées retenues sont précisées dans le tableau des amortissements.

Particularité sur le mode de financement :

La méthode classique : nous avons recours aux amortissements pour renouveler notre parc d'immobilisations. Par ailleurs, nos autorités de tarification et d'autres partenaires financent certaines immobilisations grâce à des enveloppes budgétaires nommées subventions ou CNR (crédit non reconductible) ou par des fonds privés qui viennent en contre partie de nos investissements.

Nous considérons trois types d'apports :

- Les Apports, sans droit de reprise.
- Les Apports, avec droit de reprise.
- Les contributions financières et fonds destinés à renforcer les fonds propres.

Créances.

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée, le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs Mobilières de Placement.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée, le cas échéant, lorsque le risque de perte à terme est avéré. Au 31/12/2025 :

Les plus-values latentes sur valeurs mobilières sont de + 80.910 €.

Les moins-values latentes sur valeurs mobilières s'élèvent à – 68.892 €.

Les placements sont principalement composés de livret A, B, et de compte titres.

Sans le changement d'estimation, l'association aurait constaté une moins-value latente de 119 K€, soit une différence de 51 K€ avec la moins-value actuellement constatée dans les comptes.

③ Informations Complémentaires

Les spécificités relatives aux traitements comptables :

- a) - Du résultat de l'Association.
- b) - Des provisions et fonds dédiés.
- c) – De la présentation spécifiques de certains comptes de résultats.
- d) – Des autres informations.

a) - Le Résultat de l'Association.

Un CPOM Régional IDF constitué de tous les établissements de l'association a été signé pour 5 ans à date d'effet au 1^{er} janvier 2022 et recouvre la période 2022-2026.

Le résultat de l'exercice 2025 correspond aux charges et produits engagés durant l'année.

Soit :

- **Résultat comptable global = - 1.513.272 €,**
- Résultat esms Cpom Régional = - 1.486.665 €,
- Résultat hors Cpom en gestion contrôlée = - 92.570 € (détail tableau ci-dessous),

ESMS	Résultat comptable	Variation CP	Reprises excédents ou déficit antérieurs, ou rejet dépenses	Résultat administratif à affecter
Siège Social	-92 570	24 723	0	-67 847
Total gestion contrôlée =	-92 570	24 723	0	-67 847

- Résultat en gestion libre = + 65.962 €.

b) -Les Provisions et les fonds dédiés

<u>Les provisions réglementées :</u> Une partie a été partiellement utilisée en 2025. Le montant s'élève à :	1.165.401 €
<u>Les provisions pour risques.</u> Il s'agit principalement de provisions pour faire face à des litiges salariés. Le montant s'élève à :	604.411 €
<u>Les provisions pour charges.</u> Il s'agit principalement des provisions retraite IFC, pour un montant de :	1.919.811 €
<u>Les fonds dédiés et reportés :</u> Ils permettent de suivre les recettes perçues dans le cadre de dépenses futures, de la formation et autres dons et legs :	2.413.402 €

c) – Autres informations

Informations relatives à la rémunération des dirigeants :

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés n'ont pas perçu de rémunération en 2025. Ils exercent leur mission bénévolement.

Informations relatives aux honoraires du Commissaire aux Comptes :

En application des dispositions de l'article R. 123-198 du Code de Commerce, relatif aux obligations comptables applicables aux personnes morales, le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice doit être mentionné dans les états financiers.

Pour 2025, le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes sur l'exercice écoulé est comptabilisé pour 51.438 € TTC.

Evènements postérieurs à la-clôture :

Néant.

4) Etats annexes

4-1) TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Virement poste à poste/transfert	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement - 1 -	0				0
Immobilisations incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles	451 934	3 680	15 107		440 507
Immobilisations incorporelles en cours	0				0
Total 2	451 934	3 680	15 107	0	440 507
Immobilisations corporelles					
Terrains	1 238 524				1 238 524
Constructions	30 149 687				30 149 687
Inst. techniques, matériel et outillage	5 834 232	188 431	176 827		5 845 836
Inst. générales, aménagt divers	13 563 933	468 142	299 670	86 625	13 819 031
Matériel de transport	833 823		12 791		821 032
Matériel de bureau et informatique	1 206 440	140 854	72 356		1 274 938
Mobilier	2 139 186	42 396	132 166		2 049 416
Autres	136 172	6 357	38 807		103 722
Immob corporelles en cours	2 017 201	1 579 306	0	-32 257	3 564 250
Avances et acomptes	47 449	34 652	280	-54 368	27 453
Total 3	57 166 648	2 460 138	732 896	0	58 893 890
Immobilisations financières					
Participations	0				0
Prêts	0				0
Autres titres et immob financières	91 032	10 462	2 850		98 644
Total 4	91 032	10 462	2 850	0	98 644
Total général 1+2+3+4	57 709 613	2 474 280	750 853	0	59 433 041

4-2) TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement / fourchette retenue	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés début exercice	Augmentations	Diminutions	Virement poste à poste/transfert	Amortissements cumulés fin exercice
Frais d'établissement - 1 -			0				0
Immobilisations incorporelles							
Autres immobilisations incorporelles	3 à 8 ans	Linéaire	277 147	33 182	15 107		295 221
Total 2			277 147	33 182	15 107	0	295 221
Immobilisations corporelles							
Agencements et aménagements de terrains	15 ans	Linéaire	103 854	7 786			111 640
Constructions	8 à 50 ans	Linéaire & dérogatoire	17 674 768	942 633		-1 635	18 615 765
Inst. techniques, matériel et outillage	5 à 30 ans	Linéaire	4 383 485	359 333	176 826	-2 987	4 563 005
Inst. générales, aménagt divers	3 à 20 ans	Linéaire	9 302 281	751 723	287 577		9 766 427
Matériel de transport	3 à 10 ans	Linéaire	713 812	52 243	12 791		753 264
Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans	Linéaire	946 787	117 152	72 356	4 622	996 205
Mobilier	2 à 10 ans	Linéaire	1 910 873	76 138	132 166		1 854 846
Autres	3 à 10 ans	Linéaire	116 881	7 674	38 807		85 748
Total 3			35 152 742	2 314 681	720 522	0	36 746 901
Total général 1+2+3			35 429 889	2 347 863	735 629	0	37 042 122

4-3) TABLEAU DES PROVISIONS

Situations et mouvements Rubriques	Solde en début d'exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Virement de poste à poste	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	1 195 250		29 850		1 165 401
Provisions pour risques	421 019	393 549	210 157		604 411
Provisions pour charges	1 993 049	49 128	122 366		1 919 811
TOTAL	3 609 318	442 677	362 373	0	3 689 623

4-4) TABLEAU DES PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS

NATURE DES DEPRECIATIONS	Solde en début exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Virement de compte à compte	Solde en fin exercice
Immobilisations incorporelles	0				0
Immobilisations corporelles	0				0
Immobilisations financières	0				0
Stocks et en cours	0				0
Créances	319 169	149 886	219 289		249 766
Autres dépréciations	80 910	68 892	80 910		68 892
TOTAL	400 079	218 778	300 199	0	318 658

4-5) TABLEAU DES FONDS PROPRES

NATURE DES FONDS PROPRES	Solde en début d'exercice	Affectation de résultat	Augmentation	Diminution	Solde en fin d'exercice
FONDS PROPRES					
Fonds associatifs sans droit de reprise					
- Apports sans droit de reprise					
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables					
- statutaires	207 890				207 890
- Complémentaire	4 096 112				4 096 112
Fonds associatifs avec droit de reprise					
- statutaires					
- Complémentaire	346 263				346 263
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Statutaires ou contractuelles	2 291 167	60 771			2 351 939
Réserves pour projet de l'entité	10 831 939	-515 727			10 316 213
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	10 631 058	-515 727			10 115 331
Autres réserves					
Report à nouveau	-3 578 573	-692 500			-4 271 073
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	-6 337 975	-730 963			-7 068 938
Résultat de l'exercice	-1 147 456	1 147 456		1 513 272	-1 513 272
<i>Dont activités SMS sous gestion contrôlée</i>	-1 246 690	1 246 690		1 579 234	-1 579 234
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
- Apports					
- Résultat sous contrôles de tiers financeurs					
SITUATION NETTE	13 047 343	0		1 513 272	11 534 071
Subventions d'investissements	2 814 679		800	198 638	2 616 840
PROVISIONS REGLEMENTEES	1 195 250			29 850	1 165 400
Pour réserve de trésorerie	675 250				675 250
Pour renouvellement des immobilisations					
Amortissements dérogatoires	341 995			29 850	312 146
Différence sur réalisations d'éléments d'actif	178 005				178 005
Autres provisions réglementées					
Immobilisations grevées de droit					
TOTAL (I)	17 057 272	0	800	1 741 760	15 316 312

4-6) TABLEAU DES FONDS DEDIES

Variation des fonds dédiés issus de :	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Augmentation	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
				Montant global	Dont remboursements		Montant global	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (194)								
* CNR ARS / FAM C-A. Houette	26 569			2 468			24 101	
* CNR ARS / FAM Jean Faveris	1 465			1 465			0	
* CNR ARS / CAMSP	7 555			7 000			555	
* CNR ARS / MAS Epinay	38 405		49 806	4 200			84 011	
* CNR ARS / MAS J-P. Boudet	76 911		198 270	215 456			59 725	
Total	150 905	0	248 076	230 589	0	0	168 392	0
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS (192)								
* Ville de Paris / Foyer Kellermann	24 000			8 000			16 000	
* CNR ARS / FAM C-A. Houette	28 397		38 736	3 672			63 461	
* CNR ARS / FAM Jean Faveris	97 866		14 280	21 249			90 897	
* Maison de Pénélope (2015)	8 000						8 000	8 000
* CNR ARS / MAS Epinay	1 005 204		217 386	50 015			1 172 575	
* CNR ARS / MAS J-B. Boudet	83 839		139 424	16 942			206 321	
* CNR ARS / CAMSP	9 168			1 517			7 651	
Total	1 256 473	0	409 826	101 395	0	0	1 564 905	8 000
Contributions financières d'autres organismes (195)								
* CCAH / MAS Epinay	228 572			14 286			214 286	
* ADJH / Siège social	3 600			800			2 800	
* CCAH / Foyer de Nanterre	191 856			27 408			164 448	
* APEI / Foyer de Nanterre	23 334			3 333			20 001	
* Fondation Kahn / Maison de Sougé	436			436			0	
* Assoc°/Foyer Bercy Les Pleiades	27 085			4 382			22 702	
* FAM C-A. Houette	0		500				500	
* Assoc° / Foyer JL Calvino	20 500			20 500			0	
* Foyer JL Calvino	0		20 500	3 205			17 295	
* FAM Jean Faveris	0		10 000	139			9 861	
Total	495 382	0	31 000	74 489	0	0	451 893	0
Ressources liées à la générosité du public (196)								
Dons manuels								
* Dons Vie Associative	148 191						148 191	148 191
Dons affectés								
* Dons affectés MAS Epinay	50 001						50 001	50 001
Legs et donations								
* Legs Foyer J-L. Calvino	9 150			890			8 260	0
* Legs Foyer Bercy	28 482			6 721			21 761	0
Total	235 824	0	0	7 611	0	0	228 213	198 192
TOTAL FONDS DEDIES	2 138 584	0	688 902	414 084	0	0	2 413 402	206 192

4-7) TABLEAU DES EFFECTIFS MOYENS

EFFECTIFS MOYEN (En Etp)	Cadre	Agent de maitrise	Employé	Totaux
Effectif annuel moyen 2025 (En nb de personnes physiques présentes le dernier jour du mois)	69	62	551	682

4-8) ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an			Échéances à moins 1 an	Échéances	
							à plus 1 an	à plus 5 ans
<u>Créances de l'actif immobilisé</u>	98 644		98 644	Emprunts obligataires convertibles (2)	9 083 510	778 052	2 657 480	5 647 978
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires				
Prêts (1)				Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Autres				- à 2 ans au maximum à l'origine				
<u>Créances de l'actif circulant</u>				- à plus de 2 ans à l'origine				
				Emprunts et dettes financières divers (2)	2 774			2 774
Créances clients et comptes rattachés	6 984 989	6 984 989		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 352 189	2 352 189		
Créances reçues par legs ou donations	0			Dettes fiscales et sociales	6 680 874	6 680 874		
Autres	1 069 195	1 069 195		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	162 646	162 646		
Charges constatées d'avances	233 865	233 865		Autres dettes	543 016	543 016		
				Produits constatés d'avance	19 750	19 750		
TOTAL	8 386 694	8 288 050	98 644	TOTAL	18 844 759	10 536 527	2 657 480	5 650 752
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice :	2 633 875			
Prêts récupérés en cours d'exercice				Emprunts remboursés en cours d'exercice :	721 885			

4-9) PRODUITS A RECEVOIR

- Créances usagers / financeurs = 1.002.706 €.
- Créances autres = 72.101 €.
- Cpm ijss = 152.678 €.
- Intérêts courus = 0 €.

4-10) CHARGES A PAYER

- Intérêts courus sur emprunts = 18.216 €.
- Intérêts courus à payer = 3.780 €
- Fournisseurs-Fnp = 694.968 €.
- Dettes sociales = 4.363.546 €.
- Dettes fiscales = 0 €.
- Autres charges à payer = 0 €.

4-11) RESULTAT EFFECTIF

RESULTAT EFFECTIF GLOBAL	Exercice N	Exercice N-1
RESULTAT COMPTABLE	-1 513 272	-1 147 456
Reprise du résultat antérieur	0	0
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	-1 513 272	-1 147 456
<i>Dont résultat effectif sous gestion propre</i>	65 962	99 234
<i>Dont résultat effectif sous gestion contrôlée</i>	-1 579 234	-1 246 690

4-12) DETAILS DES FINANCEMENTS PUBLICS RECUS

Financements publics en K€	Union Européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	ARS	Autres	Total
Concours publics			25 725	9	18 637	3 518	47 889
Subventions d'exploitation					5	11	16
TOTAL	0	0	25 725	9	18 642	3 529	47 905
Subventions d'investissements							0
TOTAL	0	0	25 725	9	18 642	3 529	47 905

4-13) TABLEAUX DES FONDS REPORTES

FONDS REPORTES	A l'ouverture de l'exercice	Augmentations exercice	Diminutions exercice	Virement compte à compte	Solde fin exercice
Fonds reportés liés aux legs	0				
Fonds reportés liés aux donations	0				
TOTAL	0				0

4-14) TABLEAUX DE DETAILS DES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCE VIE

Il n'y a pas eu d'opération de cette nature sur l'exercice 2025.

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'art. 213-9 Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations	
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Report en fonds reportés liés aux legs et donations.	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	0,00

5) INFORMATION CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (bénévolats, mises à disposition, etc...)

L'association fait appel à des bénévoles au siège ainsi que dans les établissements.

Depuis la crise sanitaire Covid-19, les bénévoles ont été beaucoup moins présents voire absents en cette année 2025. Le montant de l'engagement est donc non significatif pour les comptes 2025.

6) ENGAGEMENTS HORS BILAN

- **Les engagements financiers :**

Dettes garanties par des sûretés réelles : néant.

Engagements reçus : néant.

- **Les engagements retraite :**

L'association comptabilise son engagement en termes d'indemnités de fin de carrière selon la méthode actuarielle sur l'ensemble des salariés.

L'estimation de la provision globale s'élève à 1.873.580 €, tenant compte de la convention collective du 15 mars 1966.

L'intégralité de ce passif social est portée dans les comptes 2025.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : entre 60 et 64 ans.
- Taux de cotisations sociales : 53,2 %.
- Taux de turn-over : de 0,2 % à 99,6 % selon les tranches d'âge de 20 à 70 ans.
- Taux de progression des salaires : 2 %.
- Taux d'actualisation : 3,96 %.
- Table réglementaire de mortalité INSEE 2012-2016.

• **Les contrats de crédit-bail :**

Il y a 3 contrats en cours au 31/12/2025 avec Natiocrédimurs – BNP :

Contrat de crédit-bail	Biens	Date	Durée (en mois)	Valeur à la signature du contrat ttc	Coût d'entrée à l'actif	Dotation aux amortissements théoriques		Valeur nette	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel ttc
						De l'exercice	Cumulées		De l'exercice	Cumulées	< 1 an	de 1 an à 5 ans	> 5 ans	
Natio crédit murs - BNP	Kangoo Techno - Nanterre	19/12/2023	60	27 736,96	27 393,96	5 478,79	10 957,58	16 436,38	5 538,10	11 796,20	5 800,80	11 601,60	0,00	2 826,91
Natio crédit murs - BNP	Kangoo VP - Nanterre	19/12/2023	60	26 946,11	26 946,11	5 389,22	10 778,44	16 167,67	5 281,32	11 244,42	5 529,36	11 058,72	0,00	2 694,61
Natio crédit murs - BNP	Jogger Extrême - FBL	27/12/2023	60	23 499,76	23 202,76	4 640,55	9 281,10	13 921,66	5 067,82	10 205,12	4 856,88	9 713,76	0,00	2 359,99
Total				78 182,83	77 542,83	15 508,57	31 017,13	46 525,70	15 887,24	33 245,74	16 187,04	32 374,08	0,00	7 881,51